

république ne paraît pas tranquille. Son inquiétude se manifeste par les principes de son gouvernement toujours plus sévères ; par une horreur extrême de tout ce qui a quelque élévation ; par l'éloignement qu'elle montre pour la raison , dont l'usage lui paraît un crime ; par les voiles mystérieux et sombres dont elle couvre ses opérations ; par la précaution qu'elle prend constamment de ne placer que des chefs étrangers à la tête de ses faibles troupes , et de leur donner des surveillans ; par la défense qu'elle fait indistinctement à tous ceux qui lui sont soumis d'aller se former aux combats sur le théâtre de la guerre ; par l'usage où elle est d'entretenir dans toutes les cours des agens obscurs qui l'instruisent du caractère des hommes en faveur , et du genre de séduction propre à les gagner ; par l'espionnage, les raffinemens d'une politique insidieuse , mille autres moyens qui décèlent des craintes et des alarmes continues. Sa plus grande confiance paraît être dans un inquisiteur qui rôde perpétuellement entre les individus , la hache levée contre quiconque pourrait , par ses actions ou par ses discours , troubler l'ordre public.

Cette magistrature , unique sur le globe , existe depuis deux siècles et demi. L'autorité de ceux qui l'exercent ne dure que dix-huit mois ; mais elle est sans bornes. Ils tutoient tout le monde , ils tutoieraient le doge. Quand on est appelé devant eux , il faut comparaître sans délai : un se-

crétaire d'état ne fut point excusé par la nécessité de finir ses dépêches. Leurs procédures sont toujours secrètes , et ils ne doivent compte à personne de leurs jugemens , quelque capitales que soient les peines qu'ils ont infligées. Un ancien préjugé a fait penser à la multitude que , si on la privait de cet appui , elle serait sans cesse exposée aux vexations d'une foule de patriciens qui languissent dans l'indigence.

Cette crainte paraît mal fondée aux hommes les plus éclairés de la république. Aussi proposèrent-ils en 1762 au grand conseil , qui est le vrai souverain , l'abolition d'un tribunal qui leur paraissait étouffer tous les talens , abrutir tous les esprits , menacer sans interruption la fortune , l'honneur , la vie des citoyens de tous les ordres , des étrangers même que la curiosité ou d'autres motifs peuvent attirer à Venise.

Cette question importante occupa pendant onze mois. Les sentimens furent si partagés , qu'il n'était guère possible de deviner lequel prévaudrait. A la fin une voix de plus fit conserver les inquisiteurs , mais avec cette modification , que ces tribuns ne se mêleraient plus des affaires civiles , dont jusqu'alors ils ne s'étaient que trop souvent emparés.

Nous avons eu occasion de nous entretenir avec de nobles vénitiens qui avaient de l'âme et du génie. Tel est le progrès des vraies lumières dans notre patrie , nous ont-ils dit , que si le redoutable



tribunal est de nouveau attaqué, il sera presque unanimement proscrit avec l'horreur qu'il doit inspirer ; et ce temps ne nous paraît pas éloigné. Dans l'opinion de ces sages, la république, débarrassée de ce monument d'ignorance et de tyrannie, recouvrera quelque chose de son ancienne activité, de sa première gloire. L'espoir d'une révolution si vivement désirée peut être augmenté par des mesures qu'on vient de prendre.

Venise fut long-temps l'état le plus commerçant du globe. Elle dut au négoce l'avantage de connaître la politesse et l'opulence à l'époque où toutes les nations étaient pauvres et grossières. Ces prospérités lui donnèrent un degré de force qui alarmait ses voisins, et qui causait de la jalousie aux nations éloignées. Des événemens que la politique ne pouvait ni prévoir ni empêcher firent couler dans d'autres canaux les sources qui jusqu'alors avaient amené dans son sein tant de richesses. Peut-être avec plus d'énergie aurait-elle pu diminuer ses pertes ; mais elle se découragea, et l'industrie des citoyens les plus distingués devint le partage des dernières classes de la société. C'était vouloir l'avilir, c'était vouloir l'anéantir.

Pour redonner de la vigueur au commerce, le gouvernement s'est élevé avec éclat contre un préjugé qui durait depuis trois siècles. Il employait tout ce que la raison a de plus pressant pour rappeler ses patriciens aux occupations qui avaient distingué, qui avaient illustré leurs pères. Par un

décret du 2 septembre 1784, il promet des distinctions à ceux des nobles qui, par leurs spéculations de terre ou de mer, auront avancé la fortune de leur patrie. La république se promet beaucoup de ces sages encouragemens ; et il est à désirer qu'elle ne soit pas trompée dans son attente.

La nature ne forma jamais peut-être dans aucune partie du globe quelque chose d'aussi pittoresque que la Suisse. Ses formes étonnent par leur majesté, et surtout par leur variété. On n'y voit pas un torrent, une chute d'eau, un roc, un précipice, une montagne qui ne diffèrent des autres objets du même genre par une infinité de modifications. L'œil le moins attentif saisit ces nuances : mais elles ne seront jamais bien rendues par les couleurs du meilleur peintre, par la plume de l'écrivain le plus éloquent.

Comme c'est la contrée la plus élevée de l'Europe, elle dut être habitée avant toutes les autres. Dans les premiers âges, où la pente des montagnes était plus douce, où les vallées étaient moins profondes, où les communications n'étaient pas interceptées par les glaces, où le sol moins dégradé se prêtait mieux à la culture ; dans ces premiers âges la population était, selon toutes les probabilités, plus considérable qu'elle ne l'a été depuis.

Les Helvétiens se trouvaient sans doute trop pressés dans leur pays lorsqu'ils en sortirent pour



aller occuper de nouveaux climats. César, le plus grand des Romains, s'il eût plus aimé Rome, César les surprit dans leur marche, les obligea à rétrograder, et les força de rentrer dans la terre qu'ils venaient d'abandonner.

Les légions de ce conquérant s'emparèrent d'abord de la plaine. Celles qui les remplacèrent étendirent avec le temps une domination qui englobait l'univers entier. Mais tout porte à penser que les Hautes-Alpes ne s'abaissèrent pas devant ces maîtres du monde. Leurs historiens parlent de ces montagnes comme de pays absolument inconnus. Des voies consulaires ne les traversent pas. Aucune ne porte ces noms latins qui ont généralement gravé en caractères ineffaçables le souvenir d'une grandeur qui n'existe plus.

Les Bourguignons poussèrent leur invasion plus loin au cinquième siècle. Cette conjecture est fondée sur les traces du gouvernement féodal qu'ils apportaient du nord, ou qu'ils avaient pris en traversant la Germanie, et qu'ils établirent dans quelques parties de l'Helvétie supérieure, où il paraît que les aigles romaines n'avaient pas volé. Cependant on entrevoit que les habitans des plus hautes montagnes ne reculèrent pas devant ce déluge de barbares. Le peuple qui habite ces rocs sourcilleux est indigène, sous quelque point de vue qu'on l'envisage. Une sorte d'immutabilité caractérise son genre de vie, ses mœurs et ses habitudes. Depuis qu'on le connaît il n'a pas changé,

et l'on est en droit de conclure qu'il y avait longtemps qu'il ne changeait point.

Les révolutions faciles et fréquentes dans un pays tel que les Alpes divisèrent avec le temps les peuplades séparées par de grands lacs ou de grandes montagnes, en différentes seigneuries républicaines, quoiqu'elles eussent des maîtres. La plus considérable, occupée par la maison d'Autriche, s'empara à la longue de toutes les autres. La conquête entraîna la servitude, l'oppression amena la révolte, et de l'excès de la tyrannie sortit la liberté.

Ce furent les habitans de Schwitz, d'Uri et d'Underval qui secouèrent les premiers un joug devenu insupportable. Le reste du pays suivit successivement un si noble exemple. Deux grandes puissances formèrent le projet d'asservir de nouveau la contrée entière; mais leurs armées, quoique nombreuses, quoique aguerries, furent détruites par une poignée de braves dont les actions héroïques rendirent croyables ce qui jusqu'alors avait paru le plus fabuleux dans l'histoire ancienne.

Les nouvelles républiques n'adoptèrent pas la même forme de gouvernement. La démocratie parut favorable à celles qui n'occupaient que des montagnes. Les autres se décidèrent bien ou mal pour l'aristocratie. Au centre de toutes ou sur les frontières de quelques-unes se trouvaient des territoires plus ou moins bornés qui n'avaient pas



osé ou qui n'avaient pas voulu secouer une domination étrangère. Ces faibles peuplades furent attaquées par plusieurs ou par toutes les associations, et elles ont été depuis alternativement régies par les corps qui les asservirent.

Dans l'état actuel des choses, treize cantons remplis d'hommes robustes qui gardent presque tous les rois de l'Europe et n'en craignent aucun, qui sont mieux instruits de leurs vrais intérêts qu'aucune autre nation, qui forment le peuple le plus sensé de notre politique moderne, ces treize cantons composent entre eux, non pas une république comme les sept provinces de la Hollande, ni une simple confédération comme le corps germanique, mais plutôt une ligue, une association naturelle d'autant d'états indépendans. Chaque canton a sa souveraineté, ses alliances, ses traités à part. La diète générale ne peut faire des lois ni des réglemens pour aucun.

Les trois plus anciens se trouvent liés directement avec chacun des autres. C'est par cette liaison de convenance, non de constitution, que, si l'un des treize cantons se trouvait attaqué, tous marcheraient à son secours. Mais il n'y a point d'alliance commune entre tous et chacun d'eux. Ainsi les branches d'un arbre se trouvent liées entre elles sans tenir immédiatement au tronc commun.

Cependant l'union des Suisses fut inaltérable jusqu'au commencement du seizième siècle. Alors la religion, ce lien de paix, de charité, vint les

diviser. La réformation fendit en deux le corps helvétique. L'état fut scié par l'Église. Toutes les affaires publiques se traitent dans les diètes particulières des deux communions, catholique et protestante. Les diètes générales ne s'assemblent que pour conserver une apparence d'union. Malgré ce germe de dissension, la Suisse a joui de la paix bien plus qu'aucune contrée de l'Europe.

Sous le gouvernement autrichien l'oppression, et les levées de la milice empêchèrent la population de fleurir. Après la révolution, les hommes se multiplièrent trop en raison de la stérilité des rochers. Le corps helvétique ne pouvait grossir sans crever, à moins qu'il ne fit des excursions au-dehors. Les habitans de ses montagnes devaient, comme les fleuves qui en descendent, s'épancher dans les plaines qui bordent les Alpes. Ces peuples se seraient détruits eux-mêmes, s'ils fussent restés isolés. Mais l'ignorance des arts, le manque de matières pour les fabriques, le défaut d'argent pour attirer chez eux les denrées, ne leur ouvraient aucune issue pour l'aisance et l'industrie. Au lieu de devenir conquérans, comme tant de circonstances réunies semblaient les y porter, ils tirèrent de leur population même un moyen de subsistance et de richesses, une source et une matière de commerce.

Le duc de Milan, maître d'un pays riche, qui était ouvert à l'invasion et difficile à défendre, avait besoin de soldats. Les Suisses, comme ses



voisins les plus forts, devaient être ses ennemis, s'ils n'étaient ses alliés, ou plutôt ses gardiens. Il s'établit donc entre ce peuple et le Milanais une sorte de trafic où la force devint l'échange de la richesse. La nation engagea successivement des troupes à la France, à l'empereur, au pape, au duc de Savoie, à tous les potentats d'Italie. Elle vendit son sang à des puissances éloignées, aux nations les plus ennemies, à la Hollande, à l'Espagne, au Portugal, comme si ses montagnes n'étaient qu'une minière d'armes et de soldats ouverte à quiconque voudrait acheter des instrumens de guerre.

Chaque canton traite avec la puissance qui lui offre les meilleures capitulations. Il est libre aux sujets du pays d'aller faire la guerre au loin chez quelque nation alliée. Le Hollandais est par état un citoyen du monde ; le Suisse est par état un destructeur de l'Europe. Plus on cultive, plus on consomme de denrées, plus la Hollande gagne ; plus il y a de batailles et de carnage, et plus la Suisse prospère.

C'est de la guerre, ce fléau inséparable du genre humain, sauvage ou policé, que les républiques du corps helvétique sont forcées de vivre et de subsister. C'est par là qu'elles tiennent au-dedans le nombre des habitans en proportion avec l'étendue et le rapport de leurs terres, sans forcer aucun des ressorts du gouvernement, sans gêner l'inclination d'aucun individu. C'est par ce com-

merce de troupes avec les puissances belligérantes que la Suisse s'est préservée de la nécessité des émigrations subites, qui font les invasions, et de la tentation des conquêtes, qui eût causé la ruine de la liberté de ces républiques, comme elle perdit toutes les républiques de la Grèce.

Autant que la prévoyance humaine peut lire dans l'avenir, la situation de ce peuple doit être plus permanente que celle de tous les autres, si des variétés dans le culte ne deviennent pour lui un instrument fatal de discorde. Du haut de ses stériles montagnes il voit gémir sous l'oppression de la tyrannie des nations entières que la nature a placées dans les contrées les plus abondantes, tandis qu'il jouit en paix de son travail, de sa frugalité, de sa modération, de toutes les vertus qui accompagnent la liberté. Si l'habitude pouvait émousser sa sensibilité pour un sort si doux, il y serait sans cesse ramené par cette foule de voyageurs qui vont chercher dans son sein le spectacle d'une félicité qu'on ne voit pas ailleurs. Sans doute que l'amour des richesses a un peu altéré cette aimable simplicité de mœurs dans ceux des cantons où les arts et le commerce ont fait des progrès assez considérables ; mais les traits de leur caractère primitif ne sont pas entièrement effacés ; et il leur reste toujours une sorte de bonheur inconnue aux autres hommes. Peut-on craindre qu'une nation puisse se lasser d'une pareille existence ?



Le poids des impôts ne saurait corrompre les avantages de cette destinée. Ces fléaux du genre humain sont ignorés dans la plupart des cantons, et ne sont rien ou presque rien dans les autres. Seulement en quelques endroits s'est introduit un abus bien dangereux. Des administrateurs connus sous le nom de baillis se permettent d'ordonner arbitrairement des amendes dans leur juridiction, et de les détourner à leur utilité particulière. Ce délire des lois féodales ne peut durer ; et l'on perdra bientôt jusqu'à la trace d'un usage odieux qui avec le temps altérerait la félicité publique.

Le génie de la nation ne la troublera jamais. Ses penchans la portent à l'ordre, à la tranquillité, à l'harmonie. Ce qui pourrait s'y trouver de caractères inquiets et dangereux, amis des factions et des orages, va chercher dans les guerres étrangères des alimens à leur inquiétude.

Il n'est pas possible que les divers cantons cherchent à se subjuguier réciproquement. Ceux où la démocratie est établie sont évidemment trop faibles pour concevoir un projet si déraisonnable ; et dans les autres les patriciens et les plébéiens ne réuniront jamais leurs vœux et leurs forces pour un agrandissement dont les suites pourraient devenir funestes à l'un des ordres.

La tranquillité du corps helvétique est encore moins menacée par ses voisins que par ses citoyens. Comme dans les démêlés des couronnes les Suisses observent une neutralité très-impar-

tiale, comme ils ne se rendent garans d'aucun engagement, on ne leur connaît point d'ennemis. Une puissance crût-elle avoir à se plaindre d'eux, elle étoufferait son ressentiment, dans la crainte bien fondée d'échouer dans ses projets de vengeance contre un pays tout militaire et qui compte autant de soldats que d'hommes. Fût-on même assuré de le conquérir, il ne serait pas encore attaqué, parce que la politique la plus aveugle et la plus violente n'égorge pas un peuple pour n'occuper que des rochers. Tels sont les motifs qui peuvent faire croire à la stabilité de la république des Suisses.

Il nous reste à parler du gouvernement ecclésiastique. Si la fondation du christianisme présente à l'esprit un tableau qui l'étonne, l'histoire des révolutions du gouvernement de l'Église n'est pas moins surprenante. Quelle énorme distance de Pierre pauvre pêcheur sur les bords du lac de Génésareth, et serviteur des serviteurs de Dieu, à quelques-uns de ses orgueilleux successeurs, le front ceint d'un triple diadème, maîtres de Rome, d'une grande partie de l'Italie, et se disant les rois des rois de la terre ! Prenons les choses à leur origine ; suivons rapidement les progrès de la splendeur et de la corruption de l'Église ; voyons ce que son gouvernement est devenu dans l'intervalle de dix-huit siècles ; et que les souverains présens et à venir s'instruisent de ce qu'ils doivent attendre du sacerdoce, dont l'unique principe est



de subordonner l'autorité des magistrats à l'autorité divine dont il est le dépositaire.

Dans une bourgade obscure de la Judée, au fond de l'atelier d'un pauvre charpentier, s'élevait un homme d'un caractère austère. L'hypocrisie des prêtres de son temps révoltait sa candeur. Il avait reconnu la vanité des cérémonies légales et le vice des expiations. A l'âge de trente ans ce vertueux personnage quitte les instrumens de son métier, et se met à prêcher ses opinions. La populace des bourgs et des campagnes s'attroupe autour de lui, l'écoute et le suit. Il s'associe un petit nombre de coopérateurs ignorans, pusillanimes, et tirés des conditions abjectes. Il erre quelque temps autour de la capitale. Il ose enfin s'y montrer. Un des siens le trahit; un autre le renie. Il est pris, accusé de blasphème, et supplicié entre deux voleurs. Après sa mort ses disciples paraissent sur les places publiques, dans les grandes villes, à Antioche, à Alexandrie, à Rome. Ils annoncent aux barbares et aux peuples policés, dans Athènes, à Corinthe, la résurrection de leur maître. Partout on croit à une doctrine qui révolte la raison. Partout des hommes corrompus embrassent une morale austère dans ses principes, insociable dans ses conseils. La persécution s'élève. Les prédicateurs et leurs prosélytes sont emprisonnés, flagellés, égorgés. Plus on verse de sang, plus la secte s'étend. En moins de trois siècles les temples de l'idolâtrie sont renversés ou dé-

serts; et, malgré les haines, les hérésies, les schismes et les querelles sanglantes qui ont déchiré le christianisme depuis son origine jusqu'à nos derniers temps, il ne reste presque d'autres autels élevés qu'à l'homme-Dieu mort sur une croix.

Il n'était pas difficile de démontrer aux païens l'absurdité de leur culte; et dans toutes les disputes en général, dans celles de religion en particulier, si l'on parvient à prouver à son adversaire qu'il se trompe, il en conclut aussitôt que vous avez raison. La Providence, qui tend à ses fins par toutes sortes de moyens, voulut que cette mauvaise logique conduisit les hommes dans la voie du salut. Le fondateur du christianisme ne s'arrogea aucune autorité ni sur les associés de sa mission, ni sur ses sectateurs, ni sur ses concitoyens. Il respecta l'autorité de César. En sauvant la vie à la femme adultère, il se garda bien d'attaquer la loi qui la condamnait à mort. Il renvoie deux frères divisés sur le partage d'une succession au tribunal civil. Persécuté, il souffre la persécution. Au milieu des intolérans il recommande la tolérance. *Vous ne ferez point*, dit-il à ses disciples, *descendre le feu du ciel sur la tête de l'incrédule; vous secouerez la poussière de vos sandales et vous vous éloignerez*. Attaché sur la croix, la tête couronnée d'épines, le côté percé d'une lance, il dit à Dieu son père: *Pardonne-leur, Seigneur; car ils ne savent ce qu'ils font*. Instruire les nations et les baptiser, voilà l'objet de la mis-